

Saint-Joseph, le 26 avril 2024

M. PRUGNIERES Georges  
Proviseur



Objet : Taxe d'apprentissage campagne 2024

**Lycée Professionnel  
Paul Langevin**

Code UAI : 9740934X LYCEE PAUL LANGEVIN

Dossier suivi par

Madame, Monsieur,

MIRANVILLE Luciano

Le Lycée Professionnel Paul Langevin fait parti des établissements scolaires éligibles à la perception de la taxe d'apprentissage.

Téléphone : 0262.56.69.20

Mail :  
ce.9740934x@ac-reunion.fr

Nous mettons un point d'honneur à réinvestir votre participation dans les projets et équipements pédagogiques à hautes valeurs ajoutées tels que l'acquisition d'un ascenseur pédagogique, d'un progiciel de gestion et d'un système de gestion électronique des prix pour la filière commerce.

6, allée des hibiscus  
BP 80  
97480 SAINT-JOSEPH  
Ile de la Réunion

Votre contribution nous permettra également d'accompagner l'ouverture de nos nouvelles formations à la rentrée 2024.

Vous remerciant par avance pour votre participation.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

